

---

---

# Lettre d'information Santé & Conduite

N°30 - 30 juillet 2018

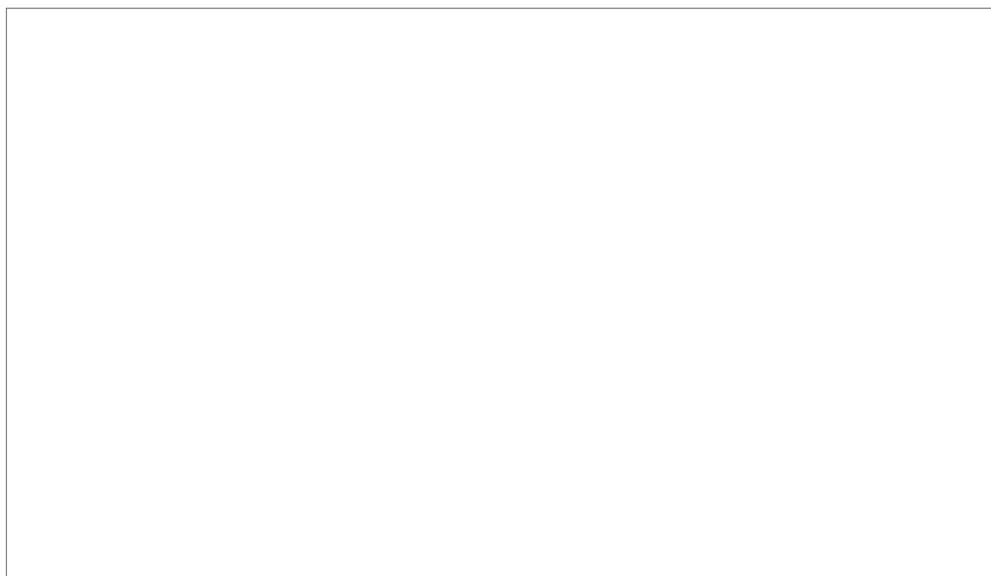
---

---

## Actualités > Événements

### France

> Derniers communiqués de presse de la Direction de la sécurité routière:



[Lire directement sur le site](#)

> Création du fichier des véhicules assurés (FVA) pour lutter contre la conduite sans assurance en facilitant les contrôles des forces de l'ordre.

Résumé:

"26 juillet 2018. Direction de la sécurité routière.

En France, en 2016, 235 personnes ont trouvé la mort dans un accident routier impliquant un véhicule non assuré, soit 7% de la mortalité routière. Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 700 000 personnes rouleraient sans assurance [...] "

Lire la suite: ["Conduire sans assurance, connaître et comprendre les risques"](#).

**> Décret : Création du fichier des véhicules assurés (FVA) pour lutter contre la conduite sans assurance en facilitant les contrôles des forces de l'ordre.**

Résumé:

Le décret n° 2018-644 du 20 juillet 2018 et paru au Journal officiel du 24 juillet 2018 précise les modalités de constitution et d'alimentation de ce fichier, qui permettra notamment de lutter plus efficacement contre la conduite sans assurance en facilitant les contrôles des forces de l'ordre.

Le décret prévoit les modalités d'application et d'entrée en vigueur des [dispositions de l'article 35 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016](#) de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle, décidées lors du comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 2 octobre 2015 et relatives à la mise en place d'un fichier des véhicules terrestres à moteur assurés et d'un fichier des véhicules susceptibles de ne pas satisfaire à l'obligation d'assurance par l'organisme d'information (l'Association pour la gestion des informations sur le risque automobile - AGIRA) chargé d'informer les personnes lésées dans un accident de la circulation.

Le décret précise le délai d'alimentation du fichier des véhicules assurés par les entreprises d'assurance et les intermédiaires d'assurance ayant reçu une délégation de gestion à cet effet de leur part, fixé à soixante-douze heures, ainsi que les conditions d'interrogation de l'organisme d'information. Il précise les modalités de constitution du fichier des véhicules susceptibles de ne pas satisfaire à l'obligation d'assurance, dont les données sont communiquées à l'État, dans le cadre de ses missions de contrôle, et au fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages, dans le cadre de ses missions de prévention.

Le décret fixe également la composition et les modalités de fonctionnement de la commission de suivi.

[Lire le Décret](#)

**> Rappel: Congrès "Route et médecine", vendredi 12 octobre 2018, FIAP Jean Monnet, Paris 14<sup>ème</sup> .**

Le 7<sup>ème</sup> congrès "Route et médecine", organisé par le Collège français de médecine du trafic (CFMT-ACMF), se tiendra le vendredi 12 octobre 2018.

[Découvrir le pré-programme](#)

[S'inscrire](#)

---

---

## Actualités > International

### International

- [26<sup>e</sup> Congrès International de médecine du trafic "Traffic Medicine Association \(ITMA\)"](#)

30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2018

Lieu : Curitiba, Brésil

[Inscription en ligne](#)

- [1<sup>er</sup> FORUM AFRICAÏN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE](#)  
13 au 15 novembre 2018  
Lieu : Marrakech, Maroc  
[Inscription en ligne](#)
- **Suisse: Report à 75 ans du contrôle médical pour les seniors: le Conseil fédéral préconise des mesures d'accompagnement.**

Résumé:

Berne, 17.05.2017-Reporter à 75 ans révolus la limite d'âge pour le premier examen d'évaluation de l'aptitude à la conduite? Le Conseil fédéral soutient cette proposition de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national (CTT-N), mais entend assortir la nouvelle réglementation de mesures d'accompagnement. Il a approuvé aujourd'hui un avis sur le sujet à l'intention du Parlement.

[LIRE ICI](#)

---

---

## Juridique

**Québec**

**L'appréciation du lien de causalité entre le préjudice corporel et le fait accidentel dans le cadre de la "loi sur l'assurance automobile".**

Robert TÉTRAULT. In revue RDUS (Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke). 1998-1999, volume 29, numéro 1-2.

[Lire ICI](#)

Résumé:

Comment le tribunal administratif apprécie-t-il le lien de causalité entre le préjudice corporel et l'accident dans le contexte de la Loi sur l'assurance automobile?

La Commission des affaires sociales, et le Tribunal administratif du Québec qui lui succède, en sont-ils venus à appliquer des normes scientifiques de causalité au contact des médecins experts qui soumettent leurs avis?

Ces normes viennent-elles en conflit avec les normes juridiques applicables dans le cadre d'une loi remédialrice à caractère social?

Cet article rend compte de la jurisprudence de la Commission des affaires sociales et présente des éléments d'analyse susceptibles d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

---

---

# Éducation routière

**Analyses de l'activité. Perspectives pour la conception et la transformation des situations de formation.** Dir. : Christine Vidal-Gomel

[LIRE ICI](#)

Public: psychologues; formateurs

Mots-clés: éducation routière, formation; conduite automobile

## Résumé:

Depuis le milieu des années 90, l'analyse de l'activité de travail s'est imposée comme un moyen pertinent pour concevoir des formations professionnelles. Issues de l'ergonomie, de la didactique disciplinaire et professionnelle, les analyses proposées dans cet ouvrage éclairent sous différents angles et à différents niveaux d'analyse la conception de formation.

Ces recherches ont été menées dans les secteurs de l'éducation, de l'aéronautique, de la conduite automobile, et de l'agroalimentaire.

L'analyse de l'activité est ici d'abord utilisée pour examiner les relations d'enseignement-apprentissage en situation, en portant attention au contenu de l'enseignement ou de la formation, et comme moyen de la formation.

La formation conçue articule ainsi fortement les connaissances issues de l'action en situation et les connaissances théoriques, qui deviennent de nouveaux outils pour agir et ouvrir des possibilités nouvelles d'interprétations des situations et de transformation de leur propre activité par les acteurs.

L'analyse de l'activité est aussi utilisée pour analyser le travail en amont de la formation et au cours de la formation.

Cette fois, les travaux soulignent que pour former de futurs professionnels il faut non seulement disposer d'un modèle de ce que sont la formation et l'apprentissage mais aussi de ce qu'est le travail "réel", ce qu'il exige et quelles en sont ses conséquences.

Le travail réel à prendre en compte est aussi bien celui des formés à l'issue de la formation que celui des formateurs.

Il comprend alors également l'environnement technique, social, organisationnel et les relations d'enseignement-apprentissage. Ces deux niveaux d'analyse prennent en compte la nécessité de donner aux professionnels les moyens d'apprendre pour réaliser un travail de qualité et de construire leur santé au cours du temps.

---

---

## Pathologies > handicap

**Prise en compte du comportement des roues folles dans la cinématique des fauteuils roulants électriques.**

Aline BAUDRY, Sylvain GUEGAN, Marie BABEL.

IFRATH 2018 - 10ème Conférence sur les Aides Techniques pour les Personnes en Situation de Handicap. Handicap, Juin 2018, Paris, France. p.1-7.

[LIRE ICI](#)

## Résumé:

Pour le développement personnel et cognitif, il est très important d'explorer son environnement et d'avoir des interactions sociales, mais cela peut être très compliqué pour les personnes à mobilité réduite.

L'utilisation d'un fauteuil roulant électrique peut les aider à retrouver leur indépendance

lorsqu'ils ne sont pas capables de propulser un fauteuil roulant manuel, ou lorsqu'ils ont besoin d'une tierce personne pour les tâches de la vie quotidienne.

Cependant, certaines personnes se voient refuser la permission de conduire un fauteuil roulant à cause de déficiences visuelles et/ou cognitives.

Actuellement, 61 à 91% des utilisateurs de fauteuil roulant tireraient un bénéfice de l'utilisation d'un fauteuil roulant intelligent.

Dans cet objectif, depuis le début des années 80, les chercheurs se sont intéressés à ces fauteuils roulants intelligents et ont développé des fauteuils autonomes et semi autonomes avec évitement d'obstacles.

Dans ces projets, le fauteuil roulant est modélisé comme un robot mobile.

La non-holonomie du fauteuil pose des problèmes pour la conception des lois de commande. L'utilisation d'approches basées capteur permet de les éviter mais le comportement des roues folles n'est généralement pas pris en compte.

Cependant, les effets cinématiques et dynamiques de ces roues peuvent être très désagréables lors de la conduite du fauteuil. En particulier, elles peuvent causer des déviations de trajectoire et des accélérations non souhaitables durant les manœuvres et les changements de direction abrupts.

Comme l'objectif des fauteuils roulants intelligents est d'assister l'utilisateur à atteindre une position aussi confortablement que possible, il est donc important de prendre en compte l'effet des roues folles dans le comportement du fauteuil. Ces roues passivement orientables sont conçues pour suivre des trajectoires non linéaires.

Leur comportement cinématique a été étudié dans pour des fauteuils roulants manuels lors de mouvements sans à-coups, lorsqu'elles suivent la trajectoire du fauteuil.

L'expérience de conduite d'un fauteuil roulant électrique peut être perturbée par les effets cinématiques et dynamiques des roues folles, particulièrement durant les manœuvres dans des pièces étroites et les changements de direction.

Afin de minimiser ce comportement abrupt et non maîtrisé, nous proposons dans cet article, un modèle cinématique du fauteuil prenant en compte les effets des roues folles. L'étude de la cinématique des roues folles a été réalisée sur les trois types de fauteuils roulants existants : traction, propulsion et fauteuil six roues.

L'orientation des roues folles a été mesurée pour différentes configurations : orientations initiales, vitesses du fauteuil et masses de l'utilisateur. La répétabilité des mouvements a été étudiée, et d'après ces essais, le comportement a été modélisé.

Ce modèle a ensuite été utilisé pour la détermination de la cinématique réelle du fauteuil et de sa trajectoire. Il pourra à l'avenir être utilisé pour le développement d'une assistance à la conduite lors de manœuvres en calculant l'espace atteignable et en forçant l'orientation des roues folles.

Mots-clés: fauteuil roulant intelligent, roues folles, cinématique, identification, conduite

---

---

## Pathologies > produits psychoactifs > alcool

**Baclofène : la Commission de l'ANSM favorable à son utilisation dans l'alcool-dépendance.**

La Commission de l'ANSM s'est prononcée en faveur de l'utilisation du baclofène chez les alcool-dépendants mais dans un cadre plus contraignant que la demande initiale d'AMM déposée par le laboratoire Ethypharm. L'ANSM prendra sa décision finale au plus tôt à la

rentrée.

Aude RAMBAUD. Revue de presse Mediscoop du 23-07-2018.

[LIRE ICI](#)

---

---

## Pathologies > troubles du sommeil

> **Des marqueurs salivaires témoins du manque de sommeil.**

Fondation Vinci autoroutes. 21/12/2017

Résumé:

La Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable a publié les premiers enseignements d'une étude sur le dépistage biologique du manque de sommeil réalisée dans le cadre de son programme de recherche scientifique dédié à la prévention de la somnolence et de l'inattention au volant. Ces travaux menés en laboratoire par le Centre du sommeil de l'Hôtel-Dieu - Université Paris Descartes révèlent qu'une privation partielle de sommeil pendant deux nuits consécutives modifie des marqueurs biologiques présents dans la salive. Ils confirment aussi que la privation de sommeil, source de somnolence, augmente, par ailleurs, l'inattention et le stress.

Lire les articles [ICI](#) et [LÀ](#)

> **Départ en vacances: les Français et la somnolence au volant. Principaux enseignements.**

Enquête Ifop pour MMA. Juin 2017. 10 p.

[Lire l'étude en ligne](#)

---

---

## Pathologies > vision

> **The contribution of the useful field of view (UFOV procedure) to allow brain-damaged patients to drive again.**

C. Moroni, S. Defoort, C. Marks-Delesalle. In Annals of Physical and Rehabilitation Medicine. Vol. 61, Supplément, 07/2018, P. e269.

Introduction:

Des troubles du champ visuel, fréquemment observés chez les patients atteints de lésions cérébrales, sont associés à un mauvais pronostic de reprise de la conduite automobile.

En France, un arrêt préfectoral contre-indique la conduite si le champ visuel est < à 120° sur l'axe méridien, < à 20 ° sur l'axe vertical et s'il existe des défauts dans un rayon de 20° à partir du centre.

Nous étudierons la capacité des patients à distribuer leur attention visuelle dans l'espace, en cas de troubles du champ visuel.

[LIRE ICI](#)

> **La dépendance visuelle : Définition, origines, conséquences et paramètres de**

## **variation. Liens entre dépendance visuelle et déséquilibre binoculaire.**

Noémi Breuil-Garric (orthoptiste). 04/07/2018. In Revue Francophone d'Orthoptie  
[\[En ligne\]](#)

### Résumé:

Chaque individu possède un style perceptif qui lui est propre. Il en résulte une pondération particulière des différentes informations sensorielles afin de percevoir et d'interagir avec l'environnement.

Une dépendance accrue aux informations visuelles est décrite chez certains sujets. D'origines diverses, elle aurait des répercussions aussi bien sur le plan perceptif que postural. Cette visiodépendance pourrait cependant être modulée selon le contexte postural, l'expertise sensorimotrice du sujet, sa pratique sportive ou bien son âge. Pourrait-on établir un lien entre une dépendance visuelle et la présence d'un déséquilibre binoculaire ? Une modulation de cette visiodépendance est-elle possible à la suite d'une rééducation orthoptique ?

L'orthoptiste est souvent confronté, dans sa pratique clinique, à certains signes fonctionnels redondants décrits par les patients (agoraphobie, gêne importante lors de la conduite automobile sur des routes entourées de platanes, sensations vertigineuses ou nauséuses)

---

---

# **Risque routier > sécurité routière, distracteurs, inattention**

## **France**

### **> Pour un cerveau responsable au volant.**

Fondation Vinci Autoroute.

In Cerveau & Psycho. N°101, juillet-août 2018. 12 p.

### Sommaire:

- SMS, téléphone, GPS: fatales distractions
- L'illusion du "meilleur conducteur"
- Quand la voiture rend agressif
- Comment améliorer le comportement des conducteurs
- 4 clés pour une conduite responsable

[LIRE LE PDF en ligne](#)

### **> Le risque routier professionnel encore trop sous-estimé par les TPE/PME.**

Publié le 17 mai 2018 par Leslie Auzèmery. Site web "L'automobile et l'entreprise".

### Résumé:

La route reste la première cause d'accident mortel au travail avec près de 400 décès en 2016. Pourtant, moins de 2 dirigeants d'entreprises sur 10 ont conscience que le risque routier est la première cause de mortalité au sein de l'entreprise. Une méconnaissance qui les empêche de mettre en place des actions de prévention.

[\[Article en ligne\]](#)

---

---

# Véhicule autonome > expérimentations

## France

- **Les véhicules autonomes. RISEO (Risques études et observations). Université de Haute-Alsace. 20/06/2018. 172 p.**

### Sommaire:

- Les véhicules autonomes et le risque technologique: d'où vient-on et où va-t-on?
- Le véhicule "autonome" et les conditions juridiques de déploiement
- l'appréhension des véhicules autonomes par la Loi du 5 juillet relative aux accidents de la circulation
- véhicule autonome et droit pénal routier
- l'assurance du véhicule autonome
- les villes et l'irruption des véhicules autonomes
- véhicule autonome: les représentations du véhicule et de la conduite pour un conducteur exclu

### Résumé:

"Nouvelles technologies, reconversion de nombreuses professions, urbanisme et occupation du domaine public, véhicule individuel ou partagé, protection des données personnelles et traçage des trajets accomplis par certains, enjeux juridiques..., les implications du véhicule autonome dépassent la question du transport et touchent à l'organisation même de notre société.

Elles sont telles que le terme d'évolution technologique ne suffira pas à traduire la réalité des choses. Il s'agira là d'une révolution technologique qui modifiera en profondeur l'organisation sociétale et qui impliquera que notre système juridique soit repensé en profondeur." Benoît STEINMETZ, rédacteur en chef de la revue RISEO.

Lire et/ou télécharger l'ouvrage sur [Calaméo](#)

- **Véhicules autonomes : « L'infrastructure ne doit pas être négligée ». Pierre Calvin, président de Routes de France.**

### Extrait:

"Le gouvernement a présenté lundi 14 mai sa feuille de route pour le développement des véhicules autonomes, visant à faire de la France un leader mondial dans le domaine. Il souhaite notamment rendre les infrastructures connectées et adapter le réseau national. Objectif : la mise en circulation de véhicules automatisés d'ici 2020 à 2022. Pierre Calvin, président des Routes de France, rappelle quels sont les chantiers à venir pour le secteur des travaux publics."

In le Moniteur, 15/05/2018. [\[Suite de l'article en ligne\]](#)

- **Loi Pacte: vers une expérimentation des véhicules autonomes sans chauffeur.**

### Extrait:

« Le Moniteur » s'est procuré des extraits du projet de loi Pacte, présenté lundi 18 juin en conseil des ministres. Parmi les documents que nous avons pu consulter, l'article 41

prévoit d'autoriser les expérimentations de véhicules autonomes, même en cas d'inattention ou d'absence du conducteur."

*Il y a un mois, le gouvernement affichait son ambition de faire de la France un champion du véhicule autonome(VA). Avec l'objectif de les voir circuler sur les routes de l'Hexagone d'ici à 2022.*

*Avant d'y parvenir, il faudrait cependant continuer les expérimentations et aller plus loin que les navettes collectives mises en place par plusieurs métropoles.*

**Suite de l'article en ligne**, in Le moniteur, 15/06/2018

---

---

### **Site Santé & Conduite**

*Cet espace est un outil destiné à faciliter le partage d'informations et de ressources documentaires sur le thème de **l'aptitude médicale à la conduite automobile**.*

*Il réunit des documents scientifiques, juridiques et des actualités sur différentes thématiques de santé et de sécurité routière.*

*Une veille documentaire est réalisée par le département Études et recherche de l'Institut national de sécurité routière et de recherches (INSERR), avec l'appui de la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSR), à l'initiative de cet Extranet.*

*Cet espace s'adresse principalement aux **professionnels : médecins, psychologues, infirmiers, pharmaciens, chercheurs**, au **personnel de la DSR et de la DGS**, et **toutes autres personnes** concernées par les questions d'aptitude à la conduite et de sécurité routière.*

*Il est ouvert au grand public.*

*Pour vous abonner à la Lettre d'information Santé & Conduite, ou abonner un ami , merci d'envoyer un mail en indiquant vos coordonnées et, si possible, votre profession ainsi que le lieu où vous exercez à: <http://medecins.inserr.fr/contact>*

***Pour faciliter nos statistiques de lecture de la Lettre, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire individuellement.***

---

---

